

Stationnement sur rue

## **RETRAIT DE CASES TARIFIÉES SUR L'AVENUE SAINTE-ANNE ET LA RUE DESSAULLES**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 28 novembre 2018** – À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, la Ville de Saint-Hyacinthe retire les horodateurs sur 97 espaces de stationnement tarifiés sur l'avenue Sainte-Anne et 50 espaces sur la rue Dessaulles. Il sera donc possible de se stationner gratuitement, pour une durée de deux heures, sur ces espaces selon l'horaire suivant : les lundis, mardis et mercredis de 8 h à 18 h, les jeudis et vendredis de 8 h à 21 h ainsi que les samedis et dimanches de 8 h à 18 h.

« Le conseil municipal a pris cette décision afin de faciliter l'accès de courte durée aux commerces et entreprises situés sur ses deux artères. Le tout s'inscrit dans l'objectif d'améliorer la mobilité sur le territoire, et par le fait même, au centre-ville. Cette mesure fait partie des 10 chantiers mobilisateurs 2018-2021 du conseil municipal », a indiqué le maire Claude Corbeil.

– 30 –

**Source :** Direction des communications  
450 778.8304